**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**40E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE L’OUGANDA**

*24 janvier – 4 février 2022*

*Prononcée par :*

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation ougandaise et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’Examen Périodique Universel (EPU).

Nous nous réjouissons des mesures législatives et politiques adoptées par l’Ouganda en vue de mettre en œuvre les recommandations qui lui ont été formulées lors de son dernier examen en 2016, notamment l’adoption de la Stratégie nationale de mobilisation des hommes pour la prévention et l’élimination de la violence fondée sur le genre et l’organisation de réunions d’échanges communautaires sur les mariages d’enfants, les mariages forcés et les Mutilations Génitales Féminines (MGF).

Le Burkina Faso encourage le Gouvernement ougandais à poursuivre ses efforts en vue de mettre fin à toutes les formes de violence à l’égard des femmes et des filles sur son territoire.

Le Burkina Faso recommande à l’Ouganda :

1. d’intensifier les campagnes de sensibilisation, pour s’attaquer aux facteurs socioéconomiques et culturels à l’origine des mutilations génitales féminines ;
2. de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Le Burkina Faso souhaite plein succès à l’Ouganda dans le cadre de cet examen.

**Je vous remercie.**